Ma classe au cinéma

Livret Enseignant
Année scolaire 2025-2026
Académie de Mayotte

Coordinateur Départemental :
Pôle Culturel de Chirongui

Pôle Culturel
CHIRONGUI - MAYOTTE
SCÈNE CONVENTIONNÉE D'INTÉRÊT NATIONAL
ART - ENFANCE - JEUNESSE

centre national du cinéma et de l'image animée

ACADÉMIE DE MAYOTTE
Liberté
Égalité
Fraternité

La programmation des dispositifs "Ma Classe au Cinéma"

Rectorat de Mayotte – 2025-2026
Pôle Culturel de Chirongui

GS & Cycle 2	
1er trimestre	*Sirocco et le royaume des courants d'air*, de Benoît Chieux
2nd trimestre	*Tout en haut du monde*, de Rémi Chayé
3ème trimestre	*Wallace et Gromit, les inventuriers,* de Nick Park
Cycle 3	
1er trimestre	*Microcosmos : le peuple de l'herbe*, de Claude Nuridsany et Marie Pérennou
2nd trimestre	*Calamity, une enfance de Martha Jane*, de Rémi Chayé
3ème trimestre	*Azur & Asmar*, de Michel Ocelot
6e – 5e	
1er trimestre	*Billy Elliot*, de Stephen Dalbry
2nd trimestre	*Nosferatu le Vampire*, de Robert Eggers
3ème trimestre	*Suzume,* de Makoto Shinkai
4e – 3e	
1er trimestre	*Soyez sympas, rembobinez*, de Michel Gondry
2nd trimestre	*D'ici et d'ailleurs*, programme de 5 courts métrages documentaires
3ème trimestre	*Bienvenue à Gattaca*, d'Andrew Niccol
Lycées	
1er trimestre	*The Big Lebowski*, de Joël Coen
2nd trimestre	*Tel père, tel fils*, de Hirokazu Kore-eda
3ème trimestre	*OSS 117 : Le Caire, nid d'espions,* de Michel Hazanavicius

Quoi ?

Ma Classe au cinéma regroupe les dispositifs en temps scolaire *Maternelle au cinéma*, *École et cinéma*, *Collège au cinéma*, *Lycéens et apprentis au cinéma*.
Chaque année, près de deux millions d'élèves et apprentis découvrent le cinéma en salle et vivent une expérience artistique et collective dans le cadre d'un projet de classe.

Des objectifs clairs :

- **aborder le cinéma en tant qu'art** pour contribuer à l'éducation artistique et culturelle des élèves et apprentis **;**
- **découvrir en salle de cinéma des œuvres cinématographiques** choisies en fonction de l'âge de l'élève et de l'apprenti par des acteurs de l'éducation et du cinéma ;
- **rencontrer des professionnels du cinéma ;**
- **bénéficier d'une pratique artistique** lorsque cela est possible (atelier de réalisation, écriture de critiques, web radio, sensibilisation à la programmation…).

Un cadre commun :

- **trois séances de cinéma par classe** au minimum dans l'année accompagnées d'un travail en classe autour des films.

Une opération partenariale
Ma classe au cinéma est un dispositif à vocation nationale qui repose sur l'engagement de partenaires :

- le Ministère de la Culture et le CNC,
- le Ministère de l'Éducation nationale (et l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGESR);
- les collectivités territoriales ;
- les professionnels du cinéma (notamment les exploitants, et les distributeurs).

Pour plus d'informations :
https://www.cnc.fr/cinema/education-a-l-image

Qui ?

Sur l'année scolaire 2025-2026, le Pôle Culturel de Chirongui programme les séances des dispositifs Ma classe au cinéma. Le Pôle Culturel de Chirongui est coordinateur départemental des dispositifs.

Adresse : 425 avenue Saïd Vitta, CHIRONGUI, 97620, Mayotte

Comment réserver ?

Une fois votre participation au dispositif validée par le DAAC du Rectorat de Mayotte (candidatures et réponses sur l'application ADAGE), pour les collèges et les lycées, les inscriptions aux séances de cinéma doivent être centralisées par **le référent culture** pour tout l'établissement scolaire.

Au vu des nombreuses demandes que nous recevons, nous demandons aux enseignants d'indiquer **3 vœux de réservation de séances pour chaque film** sur lequel ils désirent s'inscrire. Nous ferons le maximum pour répondre positivement aux demandes émises.

Le référent culture devra envoyer par mail les demandes d'inscription pour l'ensemble de son établissement, en détaillant les éléments suivants :
- Titre du film
- Lieu, dates et horaires des séances désirées (sous réserve de disponibilités)
- Nombre et niveaux des classes à inscrire
- L'effectif des élèves, pour chaque classe
- Nombre d'accompagnateurs par classe
- Un référent pédagogique par inscription, en indiquant ses coordonnées (mail et téléphone portable). Ce référent devra être présent pendant la sortie cinéma.

Les demandes sont à envoyer sur l'adresse : mediation-poleculturel@chirongui.yt

Quand réserver ?

La campagne de candidature au dispositif sera ouverte sur ADAGE du 1er au 26 septembre ; les réponses seront apportées sur ADAGE par le Rectorat pendant le week-end des 27 et 28 septembre. Les mails de demande de réservation de séances auprès du Pôle Culturel peuvent être envoyés **jusqu'au 7 octobre**. Il est **vivement conseillé** de préparer le mail de demande de réservation de séances sans attendre la réponse du rectorat, afin de pouvoir l'envoyer dès le 29 septembre.

Une demande d'inscription ne vaut pas validation d'inscription.
Vous recevrez une confirmation mail pour les séances précises pour lesquels votre inscription aura été acceptée.

Coût

La politique tarifaire par élève du dispositif est la suivante :
- 2,50€ pour « École au cinéma »
- 3,00€ pour « Collège au cinéma » et « Lycéens et apprentis au cinéma »

Un accompagnateur gratuit pour chaque groupe de 10 élèves. Les accompagnateurs en surplus seront ajoutés à la facturation, suivant la même politique tarifaire que les élèves.
Le cinéma ne prend en charge ni le coût, ni l'organisation du transport des élèves.

Facturation

Pour le 1er degré : prise en charge du coût des places par le rectorat de Mayotte. Pour cela, le cinéma vous présente, lors de votre venue, une facture qui devra être signée par le référent. Le cinéma se charge de l'envoi des factures au rectorat.

Pour le 2nd degré : prise en charge du coût des places *via* la part collective du Pass Culture de l'établissement, prioritairement.
Une offre Pass Culture sera créée par le cinéma en amont de votre venue, et le référent cinéma de chaque établissement en sera le relais *via* Adage.
Merci de bien veiller à préréserver et valider votre offre Pass Culture avant votre venue au cinéma. L'inverse engendre l'annulation de l'offre et de votre venue.

Annulation

Si vous êtes contraints d'annuler votre venue au cinéma, merci de nous en informer le plus tôt possible, afin de proposer le créneau à une autre classe.

Une annulation à moins de 7 jours de la date prévue entraînera la facturation comme initialement prévue.

L'arrivée dans la salle de cinéma

Un mail de rappel vous sera transmis quelques jours avant la séance.

Pour vous garantir le meilleur accueil, nous vous prions de bien vouloir arriver au cinéma à minima 20 minutes avant le début de la séance.

L'heure indiquée sur la présentation de chaque séance est l'horaire de début de la projection et non l'horaire d'arrivée.

Tout retard doit nous être indiqué au 06.39.72.25.67 pour le Pôle Culturel.
Nous nous réservons le droit de refuser l'entrée d'une classe en salle si la séance a commencé.

Préparer sa venue au cinéma

Il est demandé aux enseignants de respecter quelques prérequis et consignes quant à leur venue dans la salle de cinéma.

Avant la sortie au cinéma :
Pour une meilleure concentration des élèves pendant la séance, ainsi que dans leur intérêt pédagogique, il est demandé aux enseignants d'introduire le film, en classe, avant la venue : le titre, son histoire, ses thématiques, etc.

Pour vous soutenir, des documents pédagogiques sont fournis par le rectorat ainsi que des formations adaptées à chaque film de la programmation.

Vous pourrez aussi trouver de la documentation via différents médias, comme sur le site www.passeursdimages.fr et auprès du médiateur culturel en soutien sur le dispositif : mediation-poleculturel@chirongui.yt

Concernant les règles du savoir-vivre, il sera demandé :

- D'éteindre son téléphone portable avant le début de la séance, pour les élèves comme pour les accompagnateurs.
- De ne pas manger ni boire de boissons sucrées ou sodas dans la salle de cinéma, afin de respecter les salles et éviter à leurs équipes une surcharge de travail.
- D'attendre les consignes des équipes des salles pour rentrer et sortir de la salle.
- Nous rappelons que la sortie au cinéma se déroule sur le temps scolaire et qu'il faut opérer le même calme et le même respect qu'en salle de classe : ne pas crier, ne pas courir, manger, ou dégrader les espaces communs.
- Les élèves sont sous l'entière responsabilité des enseignants.
- Concernant les collations, nous avons conscience que certains établissements sont éloignés des salles et vous proposons de manger dans l'un des espaces de la salle de cinéma, avant ou après la séance, à condition d'en faire la demande par mail au préalable. Ces demandes devront obligatoirement faire l'objet d'un retour écrit qui valide la mise à disposition de l'espace pour vos classes. Nous demanderons alors aux équipes pédagogiques de laisser les équipements (terrasse, toilettes, …) dans l'état dans lequel ils vous auront été prêtés.

L’agenda de la programmation cinéma 2025-2026

Septembre- décembre 2025

GS + Cycle 2 : Sirocco et le royaume des courants d’air

Lundi 3 novembre : 8h30 ; 10h30; 14h

Mardi 4 novembre : 8h30 ; 10h30 ; 14h

Cycle 3 : Microcosmos : le peuple de l’herbe

Mercredi 10 décembre : 8h30 ; 10h30

Jeudi 11 décembre : 8h30 ; 10h30 ; 14h

Vendredi 12 décembre : 8h30 ; 10h30

6ème - 5ème : Billy Elliot

Jeudi 4 décembre : 8h30 ; 10h30 ; 14h

Vendredi 3 décembre : 8h30 ; 10h30

Mardi 9 décembre : 8h30 ; 10h30 ; 14h

4ème - 3ème : Soyez sympas, rembobinez

Mercredi 29 octobre : 8h30 ; 10h30

Jeudi 30 octobre : 8h30 ; 10h30 ; 14h

Vendredi 31 octobre : 8h30 ; 10h30

Lycées : The Big Lebowski

Mercredi 26 novembre : 8h30 ; 10h30

Jeudi 27 novembre : 8h30 ; 10h30 ; 14h

Vendredi 28 novembre : 8h30 ; 10h30

Janvier – février 2026

GS + Cycle 2 : Tout en haut du monde

Mercredi 14 janvier : 8h30 ; 10h30
Jeudi 15 janvier : 8h30 ; 10h30 ; 14h
Vendredi 16 janvier : 8h30 ; 10h30

Cycle 3 : Calamity, une enfance de Martha Jane

Mercredi 28 janvier : 8h30 ; 10h30
Jeudi 29 janvier : 8h30 ; 10h30 ; 14h
Vendredi 30 janvier : 8h30 ; 10h30

6ème – 5ème : Nosferatu le Vampire

Mercredi 25 février : 8h30 ; 10h30
Jeudi 26 février : 8h30 ; 10h30 ; 14h
Vendredi 27 février : 8h30 ; 10h30

4ème- 3ème : D'ici et d'ailleurs

Mercredi 4 février : 8h30 ; 10h30
Jeudi 5 février : 8h30 ; 10h30 ; 14h
Vendredi 6 février : 8h30 ; 10h30

Lycées : Tel père, tel fils

Mercredi 11 février : 8h30 ; 10h30
Jeudi 12 février : 8h30 ; 10h30 ; 14h
Vendredi 13 février : 8h30 ; 10h30

Mars- Avril 2026

GS + Cycle 2 : Wallace & Gromit, les inventuriers

Mercredi 22 avril : 8h30 ; 10h30
Jeudi 23 avril : 8h30 ; 10h30 ; 14h
Vendredi 24 avril : 8h30 ; 10h30

Cycle 3 : Azur & Asmar

Mardi 28 avril : 8h30 ; 10h30
Mercredi 29 avril : 8h30 ; 10h30
Jeudi 30 avril : 8h30 ; 10h30 ; 14h

6ème – 5ème : Suzume

Mercredi 1er avril : 8h30 ; 10h30
Jeudi 2 avril : 8h30 ; 10h30 ; 14h
Vendredi 3 avril : 8h30 ; 10h30

4ème – 3ème : Bienvenue à Gattaca

Mercredi 11 mars : 8h30 ; 10h30
Jeudi 12 mars : 8h30 ; 10h30 ; 14h
Vendredi 13 mars : 8h30 ; 10h30

Lycées : OSS 117 – Le Caire, nid d'espions

Mercredi 18 mars : 8h30 ; 10h30
Jeudi 19 mars : 8h30 ; 10h30 ; 14h
Vendredi 20 mars : 8h30 ; 10h30